

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

Dans le cadre des économies supplémentaires du budget 2022, le Gouvernement jurassien a décidé de réduire le tarif des logopédistes de 5.- CHF.

Or, depuis des mois, son association était en discussion avec le service de l'enseignement pour déboucher sur une convention tarifaire négociée. Négociation à laquelle le chef de Département aurait mis un terme.

Qu'il faille faire des économies, tout le monde en est conscient mais cette manière de traiter des partenaires de l'Etat interpelle à plus d'un titre et remet en question la fiabilité des discussions qui sont menées avec lui.

Aussi, le gouvernement peut-il nous indiquer, sans qu'il y voit une quelconque attaque personnelle, quelle sera la suite du dossier de convention tarifaire dans les mois à venir.

D'avance nous remercions le Gouvernement de sa réponse.